



PRIX DE RECHERCHE

PRIX JEAN CARBONNIER DE LA RECHERCHE SUR LE DROIT ET LA JUSTICE

PRIX VENDÔME

- 2015 -

La campagne de recueil des candidatures pour les deux prix de recherche est ouverte

Date limite de dépôt des candidatures

Vendredi 17 avril 2015

PRIX JEAN CARBONNIER DE LA RECHERCHE SUR LE DROIT ET LA JUSTICE

Créé en 2005 à l'initiative de la Mission de recherche Droit et Justice, ce prix récompense des travaux qui portent sur le droit ou la justice, quelle que soit la discipline des sciences humaines et sociales concernée.

Rédigés en français, publiés ou non, d'un auteur français ou étranger, ces travaux doivent avoir été achevés - ou soutenus s'il s'agit d'une thèse - entre le **1^{er} septembre 2013 et le 31 décembre 2014**.

Sont pris en considération pour l'attribution du prix les seuls ouvrages qui constituent pour leurs auteurs l'une de leurs premières recherches ou l'un de leurs premiers travaux dans le champ du droit et de la justice.

Le prix est d'un montant de 5.000 euros.

PRIX VENDÔME

Le prix Vendôme, attribué par le Ministère de la Justice et la Mission de recherche Droit et Justice, distingue une thèse de droit pénal, de procédure pénale ou de sciences criminelles portant sur un sujet intéressant particulièrement le ministère de la Justice.

Les candidats devront avoir soutenu leur thèse entre le **1^{er} septembre 2013 et le 31 décembre 2014**.

Le prix est d'un montant de 3.000 euros.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature pour le Prix Carbonnier et le Prix Vendôme doit comprendre obligatoirement les pièces suivantes :

En format numérique PDF sur clé USB ou CDRom

- Un fichier de la thèse ou de l'ouvrage référencé de la manière suivante
 - . Pour une candidature au Prix Carbonnier : PC 2015 - Nom de famille
 - . Pour une candidature au Prix Vendôme : PV 2015 - Nom de famille
- Une Lettre de candidature
- Un C.V. mentionnant, notamment les coordonnées postale, électronique et téléphonique du candidat
- La liste de ses publications
- Le résumé de la thèse (2 à 5 pages)
- Le rapport de soutenance
- L'introduction de la thèse ou de l'ouvrage
- Deux lettres de recommandation pouvant émaner de personnalités scientifiques étrangères. Les membres du jury du Prix Carbonnier et du Prix Vendôme ne sauraient accorder un tel parrainage. Si besoin, les lettres de recommandation peuvent être adressées directement par leur auteur à la Mission, à condition de respecter la date limite de dépôt de dossier

En format papier

12 exemplaires agrafés du dossier complet à **l'exclusion de la thèse ou de l'ouvrage**

Les dossiers incomplets ne seront pas examinés

CONDITIONS DE DÉPÔT

Les candidatures doivent être adressées par voie postale* avant le vendredi 17 avril 2015 (cachet de la Poste faisant foi) ou déposées** ce même jour à la Mission entre 9h30 et 16h.

*Adresse postale :

Mission de recherche Droit et Justice
Ministère de la Justice
Site Michelet— Bureau C 100
13, Place Vendôme
75042 Paris Cedex 01

Contacts

Mme Victoria Vanneau
01 44 77 66 61
Mme Coralie Courtaigne-Deslandes
01 44 77 66 64

**En cas de dépôt à la Mission

l'adresse de remise est :

2, rue des Cévennes (Bureau C 100
poste 6660 – Mme Dominique Boralevi).
75015 Paris

Métro « Javel-André Citroën »
Rer C « Javel »

**Se munir d'une pièce d'identité à présenter
à l'accueil**